



Unir les associations pour développer les Solidarités

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX
Association reconnue d'utilité publique

Maison des Associations de Solidarité—16 rue des Terres au Curé 75013 PARIS

☎ 01 44 93 27 00 📠 01 44 93 27 10

Site : <http://www.uriopss-idf.asso.fr>

Sommaire

A/	PRESENTATION CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
B/	EQUIPE URIOPSS	5
II – LES ADHERENTS.....	7	
A/	LES ADHERENTS DE L'URIOPSS ILE DE FRANCE	7
B/	ENTREES – SORTIES EN 2012	7
III – LES ACTIVITES PRINCIPALES	8	
A/	LES THEMATIQUES «PHARES EN 2012»	8
1.	INTERFEDERAL	8
	DE MEME, L'URIOPSS A INTERPELLE L'ARS POUR INTEGRER LE COMITE DE PILOTAGE SUR LA CONTRACTUALISATION, AFIN DE POUVOIR INFORMER SES ADHERENTS DES ENJEUX PORTES PAR LA PROCHAINE GENERATION DE CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DANS LE CHAMP SANITAIRE.	9
2.	LES APPELS A PROJETS	9
3.	LES SYSTEMES D'INFORMATION EN SANTE	9
4.	LE TRAVAIL INITIE PAR LA COMMISSION DRH AUTOUR DU DIALOGUE SOCIAL.....	10
B/	LA REPRESENTATION - LA MISSION POLITIQUE	11
1.	L'UNIOPSS	11
2.	L'URIOPSS ILE DE FRANCE	12
3.	COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL URIOPSS	13
C/	L'EXPERTISE.....	15
1.	CONSEIL AUX ADHERENTS ET REPONSES AUX QUESTIONS	15
2.	JOURNEES ET MATINALES	15
3.	ADERE	16
4.	FORMATION – IT	16
	ELEMENTS DE CONTEXTE	16
	ACTIVITE FORMATION.....	17
	ACTIVITE INTERVENTIONS TECHNIQUES ET ACCOMPAGNEMENTS	19
D/	COMMUNICATION.....	21
CONCLUSION ET ORIENTATIONS 2013	24	
LES PARTENAIRES URIOPSS	25	

I – L'URIOPSS ILE DE FRANCE

A/ PRESENTATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2012 aura été marquée par le renouvellement des administrateurs du Conseil d'Administration à hauteur du tiers de ses membres lors de l'Assemblée générale de l'URIOPSS Ile de France qui s'est déroulée le 21 juin 2012.

L'URIOPSS Ile de France a pu ainsi saluer l'engagement et le dévouement des administrateurs qui ont œuvré pour accompagner l'URIOPSS Ile de France dans ses missions auprès des personnes fragilisées.

- ✓ Madame Christine AUBERGER
Présidente de l'URIOPSS Ile de France, Présidente d'Isatis
- ✓ Monsieur Roger BELLO
Vice-président de l'URIOPSS Ile de France, Vice-président de l'AVVEJ
- ✓ Monsieur Gérard DELACROIX
Président de l'AFTAM
- ✓ Madame Viviane MONNIER
Secrétaire de Meaux SOS Femmes Informations
- ✓ Madame Marie France SOLLIER-EPAGNEUL
Présidente de l'URAPEI Ile-de-France

Christine Auberger, qui assurait les fonctions de Présidente de l'URIOPSS Ile de France depuis 6 ans, a terminé son mandat pour passer la main à Maryse Lépée, élue Présidente de l'URIOPSS Ile de France à l'issue de l'Assemblée générale du 21 juin 2012.

- **Monsieur Michel THIERRY**
Président d'honneur de l'URIOPSS Ile de France, Inspecteur Général IGAS

**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'URIOPSS ILE DE FRANCE – AVRIL 2013**

Les membres du Bureau

- **Madame Maryse LÉPÉE**
Présidente de l'URIOPSS Ile de France, personne qualifiée
- **Monsieur René DRIVET**
Vice-président de l'URIOPSS Ile de France, Directeur Général de Santé Service
- **Monsieur Pierre MARCENAC**
Trésorier de l'URIOPSS Ile-de-France, personne qualifiée
- **Monsieur Gaël ESCAFFRE**
Trésorier adjoint de l'URIOPSS Ile-de-France, Directeur Général Adjoint de l'Association ESSOR
- **Madame Brigitte VIGROUX**
Secrétaire de l'URIOPSS Ile de France, Directrice Générale de la Société Philanthropique

Les membres du Conseil d'Administration

- | | |
|--|---|
| ▪ Madame Patricia BOQUET
Directrice Régionale APF d'Ile de France | ▪ Monsieur Jocelyn MELI
Directeur Territorial de l'ADAPT Paris-Ile de France |
| ▪ Madame Isabelle DAVID-LAIRÉ
Directrice régionale Fondation d'Auteuil Ile-de-France Ouest | ▪ Madame Lucette MORAND
Vice Présidente de l'Entraide Universitaire |
| ▪ Monsieur Bruno DE LA SOUDIERE
Vice-président UNA Paris et UNA Ile de France | ▪ Monsieur Francis NEHER
Administrateur de l'Œuvre de Secours aux Enfants |
| ▪ Monsieur Albert DU ROY
Personne qualifiée | ▪ Monsieur Philippe PUCHEU
Directeur Général Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon |
| ▪ Monsieur Philippe GAUDON
Directeur Régional Ile de France Croix Rouge Française | ▪ Monsieur Serge RAGUIDEAU
Directeur général de l'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ) |
| ▪ Monsieur Patrick LAPORTE
Président de l'association COALLIA (ex AFTAM) | ▪ Madame Hélène RIPOLLI
Secrétaire Adjointe du conseil d'administration de l'URAPEI |
| ▪ Monsieur Alain LECERF
Directeur Général de l'AREFO ARPAD | ▪ Madame Martine THEAUDIERE
Présidente de la FNARS IDF |
| ▪ Monsieur Francis LETELLIER
Directeur général Association Institut Parmentier | ▪ Madame Fabienne ZELLNER
Directrice Générale Sauvegarde de l'Adolescence Paris |
| ▪ Monsieur Bernard MALGRAS
Vice Président AREPA | ▪ Monsieur Gérard ZRIBI
Directeur Général AFASER |

B/ EQUIPE URIOPSS

Une équipe renouvelée au service d'une dynamique de travail transversal

En 2012, l'URIOPSS IDF s'est dotée d'une organisation favorisant une approche transversale de ses missions répondant à un double enjeu :

- pouvoir répondre aux multiples sollicitations liées à ses missions de lobbying et de représentation de ses adhérents auprès des Pouvoirs Publics, à ses missions de conseil et d'expertise, à ses journées ou matinales d'information thématiques et à la réalisation de prestations de formation ou d'interventions techniques ;
- promouvoir de nouveaux modes de collaboration au sein de l'équipe par une approche plus transversale des dossiers favorisant une plus grande pluridisciplinarité et une dynamique de travail de collaboration en mode projet.

Ces nouveaux modes de travail doivent permettre à l'URIOPSS IDF de renforcer ses compétences, et ainsi passer à des accompagnements plus stratégiques pour permettre à ses adhérents de s'adapter au contexte en pleine mutation du secteur sanitaire, social et médico-social. L'URIOPSS entend ainsi contribuer au renforcement du secteur privé non lucratif dans un paysage où la concurrence et la loi du marché imposent de nouvelles règles mettant les associations en fortes tensions au niveau externe mais également interne.

Afin de consolider l'action de l'URIOPSS IDF dans son activité de représentation et de lobbying, le rôle du Directeur, Bruno COSTE, a été recentré sur l'extérieur. Comme c'est le cas dans 3 des plus importantes URIOPSS du réseau en raison de leur taille, une directrice-adjointe, Véronique COVIN, a été recrutée afin de le seconder dans l'animation de l'équipe et la coordination interne mais également de superviser le secteur d'activité Formation – Interventions Techniques.

De nouvelles salariées sont venues également compléter l'équipe :

- Amal KHAN a définitivement rejoint l'équipe support après plusieurs missions en CDD ;
- Michèle ESTRALLIER, Conseillère technique Santé,
- Estelle DELMAS FAVODON, Conseillère technique Coopération et Interventions techniques,
- Marie-Pierre QUIBLIER, Conseillère technique Gestion Tarification,
- Delphine GUILLET, Conseillère technique Enfance Insertion ;

A noter que ces 3 dernières collaboratrices étaient précédemment salariées au sein du réseau UNIOPSS/URIOPSS.

D'autres salariés ont quitté l'équipe pour poursuivre leur carrière :

- Xavier THIEBAULT et Aurélie CORBIN

Ou accéder à une retraite méritée :

- Chantal FLEURY et Franck BITTIGER.

L'Uriopss les remercie de leur forte implication.

UNE EQUIPE ET DES COMPETENCES

Direction

Directeur	Bruno COSTE		direction@uriopss-idf.asso.fr
Directrice adjointe	Véronique COVIN		dir.adj@uriopss-idf.asso.fr
Assistante de direction	Sylvie MERIGARD	☎ 01 44 93 27 01	assistante.direction@uriopss-idf.asso.fr

Equipe conseillers techniques

Gestion, tarification	Marie-Pierre QUIBLIER	☎ 01 44 93 27 04	gestion@uriopss-idf.asso.fr
RH, vie associative	Sabine ESNAULT	☎ 01 44 93 27 12	rh.va@uriopss-idf.asso.fr
Personnes âgées, Handicapées, parcours de vie	Anne LEPICARD	☎ 01 44 93 27 06	pa.ph@uriopss-idf.asso.fr
Sanitaire	Michèle ESTRAILLIER	☎ 01 44 93 27 05	sanitaire@uriopss-idf.asso.fr
Protection de l'enfance petite enfance - Insertion	Delphine GUILLET	☎ 01 44 93 27 07	enfance.insertion@uriopss-idf.asso.fr
Droit social, droit associatif (Uriopss PACA)	François FLORY- LE FLOCH	☎ 01 44 93 27 08	droit.social@uriopss-idf.asso.fr
Assistante équipe technique	Françoise OEUSTREICHER	☎ 01 44 93 27 00	assistante.ct@uriopss-idf.asso.fr

Formation Accompagnement

Responsable formation, IT	Véronique COVIN	☎ 01 44 93 27 11	dir.adj@uriopss-idf.asso.fr
Ingénierie IT et Formation	Estelle DELMAS FAVODON	☎ 01 44 93 26 90	audit@uriopss-idf.asso.fr
Coordinatrice formation	Cécile VIALARET	☎ 01 44 93 26 99	coord.formation@uriopss-idf.asso.fr
Assistante interventions techniques	Evelyne HERVE	☎ 01 44 93 27 02	assistante.formation@uriopss-idf.asso.fr
Secrétaire formation Inter	Georgette DEZORET	☎ 01 44 93 27 02	secretariat.formation2@uriopss-idf.asso.fr
Secrétaire formation Intra	Kadiatou YATTASSAYE	☎ 01 44 93 27 02	secretariat.formation1@uriopss-idf.asso.fr

Equipe support

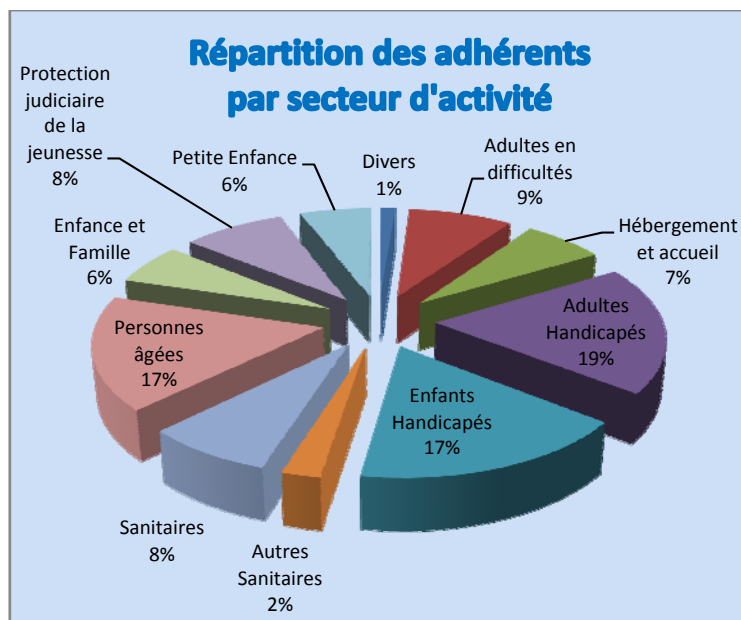
Responsable Web, documentation	Cécile GUILLARD	☎ 01 44 93 27 09	web-doc@uriopss-idf.asso.fr
Responsable administratif	Didier SOUBIRON	☎ 01 44 93 27 03	accueil@uriopss-idf.asso.fr
Responsable Logistique Informatique	Valérie LOUVEAU	☎ 01 44 93 81 52	comptabilite@uriopss-idf.asso.fr
Employée administrative	Amal KHAN	☎ 01 44 93 27 03	cotisation-adherents3@uriopss-idf.asso.fr
Employée administrative	Rahamatou DALLI	☎ 01 44 93 27 03	cotisation-adherents2@uriopss-idf.asso.fr

II – LES ADHERENTS

A/ LES ADHERENTS DE L'URIOPSS ILE DE FRANCE

L'URIOPSS Ile de France est présente de manière inégale dans chaque département francilien. Avec un taux de pénétration ⁽¹⁾ global de 40%, le potentiel de développement reste important.

⁽¹⁾ Taux de pénétration = Nombre Etablissement URIOPSS/Nombre établissement finess



B/ ENTREES – SORTIES EN 2012

Types d'entrée	Nombre d'Associations	Nombre d'Ets Entrant
Adhésions	10	67
Changement de gestion	0	3
Total	10	70
Types de Sorties	Nombre d'Associations	Nombre d'Ets sortant
Démissions	16	35
Radiations	11	15
Fermetures	5	7
Dissolutions	2	1
Fusions	0	2
Autres	1	1
Total	35	61
Changement de gestion	5	6
Totaux	40	67
Solde des Entrées/Sorties	-30	3

III – LES ACTIVITES PRINCIPALES

A/ LES THEMATIQUES «PHARES» EN 2012

1. INTERFEDERAL

- **L'interfédéral avec la PJJ**

Le ministère de la Justice a décidé en 2010 de changer le dispositif d'investigation destiné à aider les magistrats dans leurs décisions. Les Investigations d'Orientation Educative (IOE) sont devenues depuis le 1er janvier 2012 des Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE). Cette transformation s'est traduite après de longues négociations avec le secteur associatif (CNAPE, Citoyens et Justice, FN3S, UNIOPISS) par une modification de la mesure dans sa durée et dans son contenu et par des restrictions budgétaires aboutissant à la fermeture de 3 services à Paris (AVVEJ, CECCOF, Jean Cotxet), d'un service en Seine-Saint-Denis (Jean Cotxet) et d'un appel à projet en Seine et Marne risquant de fragiliser les services en place. Dans ce contexte difficile, le Garde des Sceaux a répondu le 3 avril 2012 à un courrier du 7 novembre 2011: il renvoie sur la PJJ qui a mis en œuvre cette nouvelle mesure sur ses instructions. Il faut rappeler que cette période de crise a donné lieu à des rencontres régulières entre les 12 associations concernées en Ile de France.

La dégradation des relations avec la DIR PJJ a amené les fédérations à quitter la table des négociations lors de la conférence semestrielle du 3 avril 2012.

2013 sera marqué par le changement du directeur de la DIRPJJ et de son adjoint. Ces changements sont importants dans le cadre de la relation avec le secteur associatif, par l'enjeu des habilitations en AEMO.

- **Le travail mené avec l'Agence Régionale de Santé sur le Projet Régional de Santé**

Conformément aux dispositions de la loi HPST du 21 juillet 2009, l'ARS doit procéder à l'élaboration du Projet Régional de Santé.

Au préalable, le Directeur général de l'Agence a arrêté les territoires de santé après concertation et avis de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie.

La démarche d'élaboration du PRS s'est donc ensuite organisée avec les acteurs de la santé, via les instances de la démocratie sanitaire : la CRSA et ses commissions, ainsi que les Conférences de Territoires.

L'URIOPSS a participé aux instances dans lesquelles elle est représentée et a aussi organisé la rédaction d'une contribution interfédérale du secteur privé à but non lucratif, sur le Projet Régional de Santé : 13 fédérations et Unions régionales ont signé conjointement cet avis : ADESSADOMICILE - FAGERH - FEDERATION ADDICTION - FEDERATION ENTRAIDE PROTESTANTE - FEGAPEI ILE DE FRANCE - FEHAP ILE DE FRANCE - FNARS ILE DE FRANCE - FNISASIC - FONDS SOCIAL JUIF UNIFIE - MUTUALITE FRANÇAISE ILE DE FRANCE - UNA ILE DE FRANCE - URAPEI ILE DE FRANCE - URIOPSS ILE DE FRANCE .

En effet, le secteur privé à but non lucratif a accueilli favorablement les grands axes stratégiques du PRS, tels que l'organisation des parcours de santé et la réduction des inégalités de santé qui ouvrent la voie du décloisonnement des prises en charge, depuis longtemps promu par le secteur. Mais cet avis est assorti de réserves et de propositions concrètes de suivi de la mise en œuvre du PRS, relatives à :

- une coordination opérationnelle territoriale des acteurs locaux de proximité concourant à la santé,
- de nouvelles modalités de pilotage et de régulation par territoire,
- la nécessaire fongibilité asymétrique des financements,
- la mise en cohérence des modalités de financement avec les objectifs affichés,
- la nécessaire évolution de la commission de coordination des politiques publiques vers davantage de démocratie en santé.

Ainsi, le Comité de pilotage du Schéma régional de l'organisation des soins doit se transformer en 2013 en Comité de suivi de ce schéma.

De même, l'URIOPSS a interpellé l'ARS pour intégrer le Comité de pilotage sur la contractualisation, afin de pouvoir informer ses adhérents des enjeux portés par la prochaine génération de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens dans le champ sanitaire.

2. LES APPELS A PROJET

Cette thématique est développée notamment par :

- La rubrique appels à projet sur le site web de l'Uriopss
27 sources d'information
61 opérations de veille soit plus d'une par semaine
56 informations spécifiques (calendriers d'appel à projet, avis d'appels à projet et cahier des charges, avis de classement, décision d'autorisation, commission de sélection des appels à projet)
- la participation au niveau national au groupe « inter-Uriopss » sur les appels à projet pour faire vivre le positionnement politique du réseau, mettre en commun des informations sur la mise en œuvre des appels à projet, construire des outils pour les adhérents.
- La sollicitation par les autorités (ARS, Conseils Généraux,...) pour proposer des représentants des Unions et Fédérations et siégeant au titre de l'Uriopss dans les commissions de sélection d'appels à projet.
- La formation des adhérents à la méthodologie et à la réponse aux appels à projet et la réponse à des questions techniques. L'appui et l'expertise de l'Uriopss concernent uniquement la méthodologie et non l'accompagnement spécifique d'un adhérent en cours de réponse à un appel à projet.

3. LES SYSTEMES D'INFORMATION EN SANTE

Longtemps considérés comme des outils essentiellement destinés aux mondes sanitaire et ambulatoire, les systèmes d'information en santé ont vocation, comme le prévoit le Programme Régional de Santé de l'ARS Ile-de-France, à se développer pour le secteur médico-social, en coordination avec l'ensemble des acteurs. En 2012, l'ARS a ainsi souhaité mettre en place une gouvernance sur cette question des Systèmes d'Information, par la mise en place d'un Comité d'Orientation Stratégique des Systèmes d'Information de Santé (COSSIS). Ce Comité devra faire des propositions pour :

- Favoriser le développement des systèmes d'information de santé (SIS),
- Evaluer leur mise en œuvre,
- Emettre des recommandations sur le programme et le budget,
- Proposer des études prospectives
- Et émettre un avis sur le schéma directeur des SIS et ses évolutions.

La vice-présidence de cette instance est assurée par Bruno COSTE, Directeur de l'URIOPSS Ile de France.

En parallèle, existait depuis 2008 un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) qui portait le «Schéma Directeur des Systèmes d'Information de Santé» (SIS IF) instauré par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France (ARHIF). Avec la mise en place de l'ARS et l'élargissement des compétences à l'ensemble du secteur de la santé, y compris le médico-social, ses modalités de fonctionnement ont été revues et élargies en 2012, avec un élargissement des membres aux établissements sociaux et médico-sociaux. L'URIOPSS Ile-de-France est membre des organes de gouvernance de cette instance, en tant que membre du GCS D – SISIF et participant au Comité restreint, en tant que représentant des établissements sociaux et médico-sociaux.

L'URIOPSS sensibilise ses adhérents à ces problématiques, elle a notamment organisé une matinale sur le sujet début 2013.

4. DIALOGUE SOCIAL ASSOCIATIF : CONSTATS ET PRECONISATIONS DE LA COMMISSION DES DRH.

L'enjeu du dialogue social associatif n'est pas la répartition de la valeur ajoutée entre capital et travail, suite à la production de services, mais l'élaboration de choix économiques et sociaux (arbitrages entre masses salariales, charges d'exploitation, investissements, etc ...) dont la résultante est la qualité de la prise en compte (bientraitance et bien-être) du bénéficiaire de l'action associative. Autrement dit, les antagonismes employeurs-salariés, qui existent et sont à réguler en tant que tels, devraient pouvoir être enrichis de résolutions novatrices du fait d'une finalité partagée : celle de la pertinence et de la qualité de la réponse construite.

Pour les acteurs de la solidarité regroupés au sein de l'URIOPSS IDF, les enjeux de ce dialogue social sont donc aussi ceux de la qualité de l'emploi pour la qualité de la prise en charge de personnes vulnérables. Voici quelques unes des principales convictions issues des travaux de la Commission DRH :

- Un vrai dialogue social associatif fait partie des modes de coopération : il fait appel à la coresponsabilité pour la sauvegarde des emplois de qualité.
- La relation avec les instances représentatives du personnel est et reste le socle du dialogue social associatif. Mais nous nous devons de l'élargir en introduisant de nouveaux acteurs sur l'exemple de groupes projets composés de salariés sur des thématiques intéressant

leur quotidien (pénibilité, RPS...) ou leur avenir professionnel (GPEC).

- Le dynamisme que des « managers de proximité » doivent insuffler et déployer dans le dialogue social associatif nécessite que les instances dirigeantes et les fonctions supports les soutiennent fortement.
- L'importance de mettre l'accent sur la formation des représentants du personnel (compétences nécessaires à la maîtrise des dossiers, existence d'un débat d'idées permettant ainsi de reconnaître un nécessaire contre-pouvoir qui soit dans une dynamique de co-construction).
- Notre secteur a l'avantage de pouvoir s'extraire de la recherche du profit à l'origine d'une culture du conflit pour créer un dialogue dont l'efficacité sera en partie apportée par une fonction ressources humaines professionnalisée, là où elle ne l'est pas
- Si la mission du DRH s'inscrit bien dans le même sens que celles des autres directions - à savoir la qualité de la prise en charge des usagers - la fonction ressources humaines porte en elle, la conviction que cet objectif est d'autant mieux atteint que la gestion des ressources humaines est de qualité. Cela passe, entre autres, par :
 - un accompagnement dans le développement des compétences,
 - un travail de mobilisation et de motivation par le management de proximité,

- O une offre d'emploi et un développement des carrières qui permette de réduire les situations de précarisation (tendre vers des emplois à durée indéterminée et à temps complet, pour limiter le phénomène par lequel les usagers que nous accueillons sont aidés et accompagnés par des professionnels eux-mêmes en situation de précarité).
- O un dialogue social vivant et internalisé.

B/ LA REPRESENTATION - LA MISSION POLITIQUE

1. L'UNIOPSS

L'adhésion à l'Uriopss Ile de France implique l'adhésion à un réseau national présent sur tout le territoire au travers de 23 Uriopss (Unions régionales) et de plus de 100 fédérations, unions et associations nationales ; l'Uniopss regroupe 25.000 établissements et services du monde de la solidarité et 750.000 salariés.

L'UNIOPSS, tête de réseau, mène des actions d'interpellation au niveau national et européen.

Au regard de l'étendue du champ d'activité du réseau UNIOPSS/URIOPSS, nous ne citerons que quelques exemples significatifs :

L'UNIOPSS a adressé aux candidats à l'élection présidentielle une « **Plateforme Uniopss pour les présidentielles** » avec des dossiers spécifiques comme "**Construire l'avenir avec les enfants et les jeunes**" ou le collectif ALERTE (animé par l'UNIOPSS) qui a rencontré le candidat François Hollande qui s'est engagé sur un **plan quinquennal de lutte contre la pauvreté**.

Une fois le gouvernement installé, l'UNIOPSS a rencontré de nombreux ministres : Marisol TOURAINE, Marie-Arlette CARLOTTI, Christiane TAUBIRA, Michel DELAUNAY, Benoît HAMON, Dominique BERTINOTTI ou membres de cabinet : Hayet ZEGGAR, conseiller de la politique de la solidarité et du logement ou Michel YAHIEL, conseiller travail, emploi et protection sociale auprès de François HOLLANDE ou Christophe DEVYS, conseiller social de Jean-Marc AYRAULT.

L'UNIOPSS a rencontré également des représentants des administrations centrales comme M. DAUMAS, le Directeur de la Protection de la Jeunesse sur le sujet des mineurs isolés étrangers ou Sabine FOURCADE DGCS sur la Loi de Finances.

L'UNIOPSS a remporté des victoires comme la mise en place à l'automne de la **Conférence nationale de lutte contre la pauvreté** qui débouche sur le **Plan pluriannuel et interministériel de lutte contre la pauvreté** qui ne figurait pas initialement dans les promesses de campagne du candidat Hollande.

L'UNIOPSS a également préparé en 2012 le congrès national de Lille de janvier 2013 qui, avec plus de 1500 participants, a été un vif succès. **Ce congrès s'est clôturé par la venue du Président de la République François HOLLANDE** accompagné de 4 ministres.

Retenons ces propos du Président de la République.

« Voilà, Monsieur le Président, mesdames, messieurs, ce que j'étais venu vous dire ici à Lille, à votre congrès. Vous dire d'abord que pour réussir, la France doit fédérer toutes ses forces, vous nous donnez un bon modèle.

Vous êtes ici des associations très différentes, intervenant dans des secteurs qui parfois se regardent sans toujours se comprendre. Grâce à votre organisation vous permettez une cohésion entre vous.

Votre modèle vaut pour l'ensemble du pays.

Vous, les associations, vous permettez d'atteindre cet objectif parce que vous incarnez une France. Vous incarnez même toute la France, dans toutes ses différences, une France généreuse, une France active, une France passionnée, une France engagée.

Merci pour ce que vous faites pour la République, vous lui donnez la meilleure des images. »

2. L'URIOPSS ILE DE FRANCE

En septembre 2012, lors de sa journée de rentrée, l'URIOPSS a eu l'honneur d'accueillir Benoit HAMON, Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation et Etienne CANIARD, Président de la Mutualité Française.

- **CPCARIF/ CRESS**

Le secteur sanitaire, médico-social et social privé non lucratif fait parti de l'Economie sociale et solidaire, à ce titre l'URIOPSS Ile de France représente ce secteur à la CPCARIF (conférence permanente des coordinations associatives de la région Ile de France) et à la CRESS (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire), dont Bruno Coste, Directeur de l'URIOPSS, en est le secrétaire.

- **CONSEIL REGIONAL**

L'URIOPSS a rencontré à l'occasion de l'élaboration du programme cadre de développement économique M. PLANCHOU, Vice-président du Conseil Régional, chargé du développement économique, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), du tourisme, de l'innovation et de l'économie sociale et solidaire, pour évoquer la place de notre secteur.

- **COPIL SROS**

Au niveau de l'ARS, l'année 2012 a été centrée sur la préparation du PRS, projet régional de santé, en particulier dans son volet SROS - schéma régional de l'organisation des soins. L'URIOPSS s'y est fortement impliquée en particulier à travers sa participation au Comité de Pilotage. Elle a également participé aux travaux complémentaires sur le volet médico-social.

- **CRSA**

La présence de l'URIOPSS à la CRSA, Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, dans les commissions - plénière, permanente, sanitaire, médico-sociale, et dans de nombreux groupes de travail - a permis de porter les revendications de ses adhérents.

- **COMITE D'ENTENTE**

L'URIOPSS IDF fait partie de la déclinaison régionale du Comité d'Entente nationale le CERIF.

Elle apporte aux associations du secteur des personnes en situation de handicap son expertise et sa vision transversale des problématiques.

- **MUTUALITE FRANCAISE**

L'URIOPSS IDF s'est rapprochée de la Mutualité Française au cours de l'Année 2012. Cela s'est traduit par :

- une rencontre des 2 Présidentes, Léonora TREHEL et Maryse LEPEE,
- une intervention de Bruno COSTE, Directeur de l'URIOPSS, devant l'ensemble des élus régionaux de la Mutualité en Ile de France sur l'analyse du SROS
- la participation de la Mutualité Française en Ile de France à l'avis interfédéral sur le PRS.

- **120 MANDATS**

Au-delà des activités décrites, plus d'une centaine de personnes assurent au nom de l'URIOPSS 120 mandats aux niveaux régional ou départemental. Dans certains cas, des stratégies co-élaborées avec d'autres fédérations ont permis d'avoir la plus large représentation. Ainsi, dans les conférences de territoires, nous avons d'une part avec la Fehap et d'autre part avec la Fnars, par des représentations communes, augmenté nos chances réciproques d'être représentés dans ces instances.

3. COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL URIOPSS

En 2012, 5 commissions se sont réunies régulièrement :

- * la commission sectorielle « Protection de l'Enfance »
- * la commission sectorielle « Personnes handicapées »
- * la commission sectorielle « Personnes Agées »
- * la commission transversale « Directeurs des Ressources Humaines »
- * la commission transversale « Directeurs Administratifs et Financiers »

Avec une fréquence de 3 à 4 rencontres par an pour chaque commission, y participent entre 7 et 19 personnes. Chaque commission est présidée par un ou deux administrateurs de l'URIOPSS, et animée par le conseiller technique référent du secteur. Les comptes-rendus de chaque commission sont transmis aux membres de la commission et aux administrateurs, et accessibles à tous les adhérents sur le site internet de l'Uriopss. Le travail des commissions permet la prise en compte des remontées des adhérents.

- **Commission Protection de l'Enfance :**

La commission est un espace d'expression, un lien entre l'échelon régional et l'échelon national, un lieu d'élaboration d'analyses et de positionnement politique. Depuis septembre 2012, l'animation de la

commission est assurée par les deux présidents de la commission Fabienne Zellner et Serge Raguideau, administrateurs de l'Uriopss.

Depuis fin 2012, l'axe de travail majeur de la commission est le suivi de la mise en place du cadre légal dans chaque département de la loi de 2007 sur la protection de l'enfance ; par ailleurs, en

plus du suivi du travail mené sur la protection judiciaire de la jeunesse, la commission laisse place aussi aux sujets d'actualités et aux remontées territoriales.

- **Commission Personnes handicapées :**

La commission a mené ses travaux sur l'actualité du secteur du handicap, en particulier le travail sur le schéma médico-social de l'ARS publié en toute fin d'année. Elle a également mené des travaux sur l'efficacité de la dépense dans le champ du handicap.

- **Commission Personnes âgées :**

La commission a focalisé ses travaux d'une part sur le schéma médico-social de l'ARS et la mise en place des conférences de territoire, et d'autre part sur l'analyse d'un certain nombre de textes réglementaires parus et de travaux entrepris par l'ARS (le programme de coopération EHPAD, CLICs et réseaux). Enfin, une intervenante de l'ANESM est venue présenter 2 recommandations, sur l'évaluation interne en EHPAD et en services d'aide à domicile.

- **Commission Directeurs Ressources Humaines :**

En 2012, les travaux de la Commission DRH ont conduit à réunir 2 groupes de travail à un rythme soutenu (13 réunions) afin de :

- Elaborer une position commune sur « le dialogue social associatif face aux incitations des pouvoirs publics »,
- Construire 2 sondages et en analyser les résultats,
- Concevoir et réaliser un kit pratique intitulé « 12 fiches outils pour favoriser le dialogue social associatif » issu de la pratique des DRH et à destination de tous les adhérents,
- Identifier et utiliser 2 outils « collaboratifs » : Survey Monkey (outil de sondage - repris par l'Unipss) et

Agoraproject (très apprécié mais insuffisant pour co-écrire),

- Concevoir une journée d'études en fin d'année (reportée au 21 mars 2013).

Par ailleurs, la commission a reçu des représentants de Pôle Emploi et de la DIRECCTE en novembre 2012 pour échanger sur le dispositif des emplois d'avenir. Elle a également reçu 2 membres du bureau de l'IRTS Parmentier, permettant ainsi un temps d'échange sur les évolutions des formations en travail social et sur d'éventuelles collaborations.

En 2013, le périmètre des thèmes prioritaires est trouvé : échanges sur les actualités et recherche de solutions adaptées ; stratégie RH et tableaux de bord.

- **Commission Directeurs Administratifs et Financiers :**

La commission a travaillé à la fois en plénière et en sous-groupe, avec un groupe de travail autour des « systèmes d'information » qui s'est réuni à 3 reprises. L'objectif de ce sous-groupe est que les DAF puissent échanger autour de leurs problématiques SI, par la présence d'intervenants extérieurs, qui ont mis en place des solutions dans leurs associations ou prestataires de solutions informatiques.

En plénière, outre l'information sur l'actualité budgétaire, des questions autour des conventions réglementées, de la fiscalité des EHPAD ont pu être abordées, ainsi que le suivi des

conclusions d'un groupe de travail piloté par l'ARS sur un dispositif de convergence tarifaire appliqué aux MAS franciliennes.

En 2013, il est prévu de relancer la **commission santé**, après l'arrivée

d'une nouvelle conseillère technique sur ce secteur.

C/ L'EXPERTISE

1. CONSEIL AUX ADHERENTS ET REPONSES AUX QUESTIONS

L'URIOPSS propose à l'ensemble de ses adhérents un service de réponse aux questions, par mail ou par téléphone. L'URIOPSS est particulièrement sollicitée sur des questions de droit social et de gestion financière/tarification, mais aussi sur des questions dans le domaine du management des ressources humaines (salariés, volontaires, bénévoles), et de la vie associative (gouvernance, projet associatif, communication).

Sur les questions de droit social en 2012, c'est l'URIOPSS Lorraine qui répondait aux questions des adhérents pour le compte de l'Ile-de-France dans le cadre d'une mutualisation.

Sur les questions de gestion financière / tarification, outre les questions aux périodes budgétaires « clés » (31 octobre et 30 avril pour le secteur social et médico-social, mars-avril pour les établissements de santé), l'URIOPSS est sollicitée sur des questions de fiscalité, d'interprétation des textes législatifs et réglementaires, de procédures contentieuses, de comptabilité, de facturation...

Enfin, sur les questions RH et vie associative, les thèmes des questions posées concernent principalement l'emploi et le recrutement, la négociation et la résolution de conflits, les délégations et l'organisation du travail, la santé et la pénibilité au travail. Il est à noter qu'en 2012, comme les années précédentes, il a été proposé aux adhérents un type d'accompagnement sur quelques semaines. En effet, à partir d'un appel téléphonique, des contacts plus ou moins réguliers s'instaurent pour une durée allant de quelques jours à plusieurs semaines selon le temps nécessaire à l'élaboration d'une prise de décision et à sa mise en œuvre. Il s'agit d'une fonction « *assistance managériale* ».

Au-delà de la stricte application du droit du travail, les associations ont besoin d'être soutenues dans leurs décisions managériales. Cette fonction d'« *assistance managériale* », bien qu'existante à l'URIOPSS, est moins bien identifiée actuellement du fait de l'absence de relais avec les questions de droit social et droit associatif.

2. JOURNEES ET MATINALES

MATINALES	Dates	Nbre de personnes accueillies
➤ Quelle mise en œuvre du parcours de vie et de soins pour la personne âgée et la personne handicapée ?	06/03/2012	127
➤ CPOM dans le secteur social & médico-social : où en est-on ?	26/06/2012	110

➤ Actualités juridiques Droit social	23/11/2012	36
➤ Journée de rentrée	27/09/2012	289

3. ADERE

En 2012, ADERE a fortement développé son implantation en IDF. Au 31/12/2012, ADERE IDF regroupe 549 adhérents soit une progression de 61% par rapport à 2011.

Les adhérents se répartissent ainsi :

Handicap :	43%	Insertion :	8 %
Jeunes :	22%	Santé :	3,5%
Personnes âgées :	12%	Autres :	3,5%
Domicile :	8%		

Le volume d'affaires global a quant à lui progressé de 28% par rapport à 2011.

Le panier moyen enregistre également une hausse de 46% par rapport à celui de 2011. Toutefois, le panier moyen francilien reste très largement en deçà du montant du panier moyen national. (7 197 € pour un panier moyen de 17 552 € au niveau national).

Le réflexe de l'achat partagé au sein d'un réseau doit être développé en Ile de France.

4. FORMATION – IT

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Une gestion complexifiée par un contexte budgétaire tendu :

L'activité Formation – Interventions techniques regroupe 3 types de prestations :

- les formations en INTER, ayant lieu à l'URIOPSS avec un public de stagiaires provenant de différentes structures à des dates programmées au catalogue;
- les formations en INTRA programmées en général sur site à la demande d'une ou plusieurs structures;
- les interventions techniques (IT) qui regroupent toute l'offre d'accompagnement de l'URIOPSS à ses adhérents. Ces prestations ont pour objectif d'apporter une expertise technique transversale et/ou sectorielle sur des thématiques variées : vie associative, management – ressources humaines – droit social, comptabilité – gestion financière, communication interne et externe, projet de coopération, diagnostic stratégique et prospectif, adaptation aux évolutions sectorielles...

En 2012, l'activité IT a continué de progresser, tandis que l'activité formation est marquée par un fléchissement sur les stages INTRA et une faible progression sur les stages INTER.

La politique de financement des OPCA se traduisant par une baisse de l'ordre de 20% du montant des sommes dédiées aux plans de formation des structures explique sans doute en partie les chiffres. L'enquête réalisée par le réseau sur l'ensemble des URIOPSS démontre que la part du budget consacré par les adhérents à la formation a tendance à baisser :¹

En 2012, le budget moyen consacré à la formation est de 4,2% contre 5,15% en 2011.

La part minimum du budget consacrée à la formation est 0,7%, chiffre identique à 2011.

La part maximum consacrée à la formation est de 10% tandis qu'elle représentait 15% l'année précédente.

C'est sans doute grâce à l'effort de mise en commun et de recherche de mutualisation engagé par les services formation au sein du réseau des Uriopss, que l'activité Formation pourra s'adapter aux nouvelles contraintes de l'activité.

ACTIVITE FORMATION

- La formation des professionnels :

D'une part, le secteur de la formation n'est pas épargné par les baisses de budget, mais d'autre part, l'URIOPSS IDF doit faire face à une concurrence croissante entre les organismes de formation en Ile de France. Ces deux phénomènes augmentent la pression sur les tarifs et les conditions d'exercice de l'activité. Cette année, comme l'année précédente, l'activité enregistre une baisse de son chiffre d'affaire de -3,7% (- 3,9% en 2011). La tendance enregistrée en 2011 se poursuit.

- 1 257 stagiaires ont été accueillis
- 133 stages ont été réalisés
- 291 jours
- 15 564 heures stagiaires

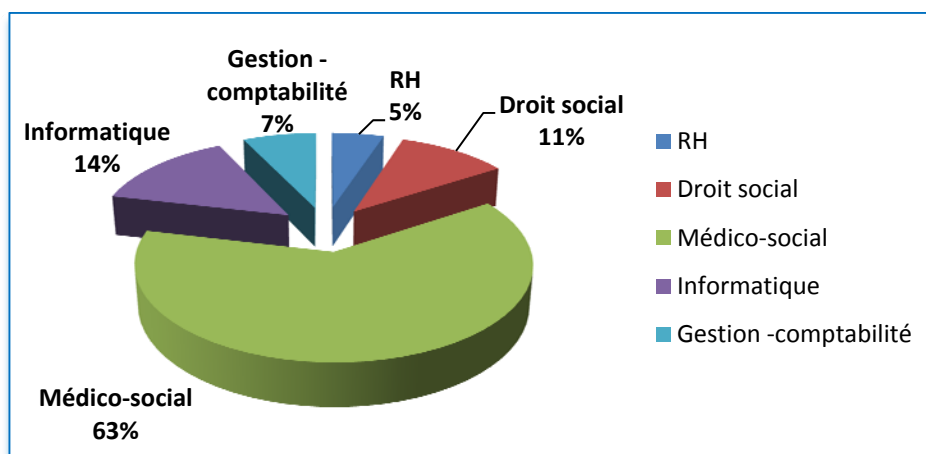
Le nombre de stagiaires formés reste stable comparé à l'année 2011 (1 262 stagiaires). Le nombre de stages a connu une petite progression (+5 stages) mais le nombre de jours de formation enregistre une très légère baisse. Ainsi, le chiffre réalisé n'a pas connu de progression. Ces chiffres traduisent plusieurs phénomènes :

- Une tendance à la diminution de la durée des formations demandée par les responsables de formation qui passent commande
- Une érosion du nombre de stagiaires (-100 par rapport à 2008 et 2010)

¹ Source Réseau URIOPSS Formation Enquête 2012 sur les besoins en formation

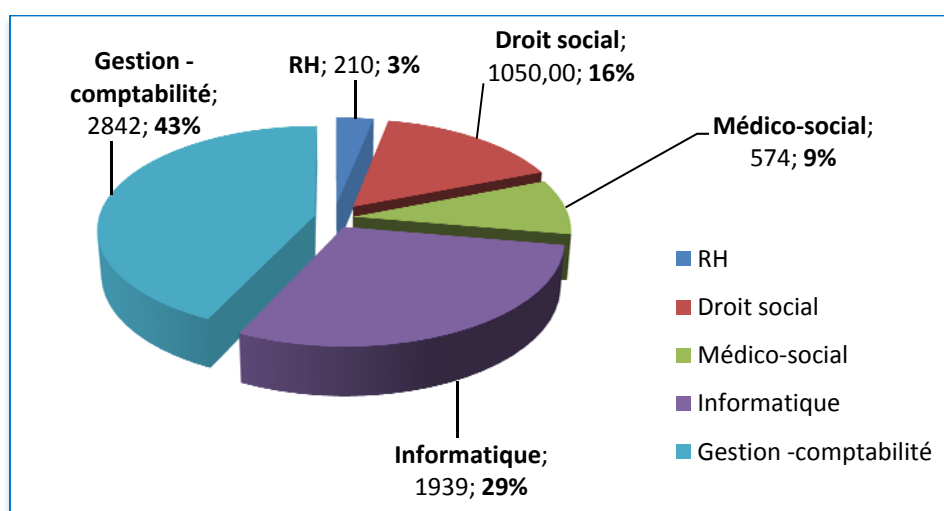
LES STAGES INTRA ET INTER PAR THÈMES sur 2012

STAGES INTRA : Nombre d'heures-stagiaires par thèmes sur 2012



H/st : heure par stagiaire

STAGES INTER: Nombre d'heures/stagiaires par thèmes en 2012



• La formation des administrateurs

L'objectif de ces actions de formation est de permettre aux bénévoles élus du secteur social, médico-social et sanitaire :

- d'actualiser leurs connaissances juridiques et financières,
- d'adapter leur mode de gouvernance aux enjeux d'un secteur en pleine mutation
- d'assurer le bon fonctionnement des associations adhérentes de l'URIOPSS IDF.

C'est également un moyen pour l'URIOPSS de soutenir une démarche fédérale et la dynamique de réseau en IDF.

Au total en 2012, l'URIOPSS a formé 195 administrateurs, 91 femmes et 104 hommes

Les fiches d'évaluation attestent de la satisfaction des participants au plan qualitatif. Ces formations correspondent à un réel besoin et sont plébiscitées par les administrateurs. Les formations permettent des échanges en petit groupe entre les formateurs et les participants qui sont très appréciés. En 2013, l'URIOPSS souhaite encore proposer gratuitement ce type de formation financée grâce à des subventions de l'Etat et de la Région IDF relevant du développement de la Vie Associative.

ACTIVITE INTERVENTIONS TECHNIQUES ET ACCOMPAGNEMENTS

Les activités d'accompagnement et d'interventions techniques ont connu un développement important de 2009 à 2011, et une stabilisation sur 2012 qui se confirme sur le début de l'année 2013.

Le Chiffre d'Affaire a quasiment doublé entre 2009 et 2011 (+93%) avec une croissance forte dès 2010 et 2011. En 2012, on constate une stabilisation des accompagnements avec un taux d'augmentation de 1.5% du chiffre d'affaire mais une baisse de 7% du nombre d'IT (soit 3 IT) entre 2011 et 2012.

L'évolution du nombre d'IT a été impactée par la vacance du poste durant 4 mois.

Par ailleurs, le rôle de l'Uriopss étant l'accompagnement de l'ensemble de ses adhérents, la question du financement des IT pour les petites et moyennes structures se pose, c'est pourquoi l'Uriopss a entrepris de rechercher des leviers financiers.

	2009	2010	2011	2012	Var 11/12 en %	A fin avril 2013
Nombre de missions	34	34	42	39	-7%	19
Nombre de jours	65	80,8	98	111.5	13.8%	82
Chiffre d'Affaire	68 885	104 760	132 776	134 753.9	1.5%	64 281

Sur les 111.5 jours d'interventions, 56.5 sont effectués par des collaborateurs externes, principalement dans les domaines de l'évaluation interne et du projet d'établissement.

- **Activités URIOPSS**

Evolutions des missions en 2012 :

Jusqu'en 2011, il était fait une distinction entre interventions techniques et missions d'accompagnements, les premières se déroulaient sur une demi-journée alors que les secondes prenaient plusieurs jours.

Pour une meilleure lisibilité, il a été décidé de regrouper toutes ces missions sous le vocable Interventions Techniques.

Nos missions restent de courte durée puisque 85% d'entre elles sont inférieures à 5 jours. Ce format correspond d'une part à la mobilisation des conseillers techniques, mais aussi à la capacité financière de nos adhérents.

Il est à noter sur l'année 2012 - 2013, l'accompagnement de l'APF-CRF sur un projet de coordination de 43 jours dont 28 jours sur 2012.

Les demandes émanent principalement du secteur médico-social PH (54%). Le secteur sanitaire représente 13% des demandes. Dans la catégorie « Autres », nous retrouvons principalement des IT auprès d'organismes et d'institutions diverses qui sollicitent, en tant que partenaire, l'expertise de l'Uriopss Ile-de-France sur l'évolution du secteur.

Cette tendance s'explique en partie par le lobbying entrepris par l'Uriopss auprès de l'ARS Ile de France pour permettre aux associations de se faire accompagner dans leur démarche de coopération et ce, en leur finançant l'accompagnement. Une démarche similaire sera entreprise en 2013 auprès des conseils généraux.

Ces chiffres s'expliquent également par notre animation sectorielle très active sur le secteur PH en 2011, et moins significative sur d'autres (Logement, Insertion, Protection de l'enfance, sanitaire).

Quand bien même la demande de ces adhérents pouvait être prégnante, nous n'étions pas en mesure d'y répondre en 2011. Les perspectives devraient être modifiées en 2013 avec l'arrivée de deux nouvelles conseillères sur le Social et le Sanitaire, en 2012

Domaine IT	2011	2012
Comptabilité/ Gestion fi	2	0
Evolutions sectorielles/relations aux personnes accueillies	11	9
Management/ RH/ Droit Social	7	8
Méthodologie de projet/ Evaluation/ Coopération	20	22*
Vie associative/ Stratégie	2	0
Total général	42	39

*dont 10 interventions concernent la coopération

La répartition des missions par domaines d'intervention reste relativement similaire entre 2011 et 2012 avec une prédominance des projets d'accompagnement à l'évaluation interne, à la coopération, à la stratégie associative.

Les accompagnements à la coopération

	2010	2011	2012	Var.12/11	avril-13
IT	15	15	10	-25%	4
Dont 0.5 j	7	9	4	-29%	1
Nb jour	15.25	19.75	48.5	30%	18.5
% Nb jour	19%	26%	43.5%	5%	22.6%
CA	18 600	27 100	27 100	46%	24 050
% CA	18%	21%	21%	3%	22.2%

Les interventions techniques relevant de la coopération représentent 25.6 % de l'ensemble des interventions sur 2012, en baisse par rapport à 2011 où la coopération représentait 35.7%. Ce pourcentage intègre les accompagnements de courte durée de 21% en 2011 contre 10% en 2012.

• Activités URIOPSS / UNIOPSS

Le réseau Uniopss/Uriopss a développé une méthodologie et les outils pertinents pour accompagner les associations dans les phases amont du projet de coopération (phase d'opportunité, phases de faisabilité). Le réseau a pour ambition de développer de nouveaux outils et peut être de nouvelles collaborations pour renforcer son expertise dans les phases de mises en œuvre.

En interne, a été mis en place sur 2013, un observatoire des interventions techniques afin que chaque conseiller technique trouve un soutien, un appui technique au sein de l'équipe. Cet observatoire doit prendre son rythme de croisière d'ici la fin de l'année 2013. Il doit permettre la capitalisation d'expérience et l'émergence d'une intelligence collective - gage d'une expertise renforcée.

En pleine recomposition du secteur sanitaire, social et médico-social, l'activité du réseau UNIOPSS/URIOPSS sur les coopérations concoure au développement d'un savoir-faire spécifique, dont l'objectif est de préserver la place du secteur privé à but non lucratif dans le paysage et sa capacité d'initiative.

D/ COMMUNICATION

L'URIOPSS a souhaité former un collaborateur au certificat de compétences « Chef de projet numérique web 2.0 » du CNAM, réaffirmant ainsi sa volonté de s'approprier les moyens nécessaires pour une meilleure communication envers les adhérents. Cette montée en compétence a pour objet :

- de faire évoluer le système d'information web de l'Uriopss vers un outil collaboratif
- de faire évoluer la communication interne et externe de l'URIOPSS
- d'accompagner les adhérents dans leur stratégie d'information-communication pour leur permettre de s'approprier ces nouveaux outils dans le cadre de la stratégie de leur association.

La communication est un élément essentiel dans les activités de l'URIOPSS pour être au fait de l'actualité et ainsi avoir une meilleure réactivité pour anticiper et répondre aux besoins des adhérents. L'URIOPSS Ile de France met donc en œuvre une communication efficace et utilise différents outils :

- **La veille documentaire**

Collecte, traitement, capitalisation et diffusion de l'information en interne auprès des conseillers mais également en externe par le biais des newsletters et du site.

- **La veille régionale**

Un effort particulier est consacré à la veille régionale avec la surveillance quasi-quotidienne d'une trentaine de sources d'information institutionnelle sur le web. Pour renforcer le dispositif de, une veille sur les réseaux sociaux et notamment Twitter a été mise en place afin d'améliorer la réactivité du dispositif de veille.

- **L'animation du site web de l'Uriopss IDF :**

Notre site Internet est l'outil principal de communication de l'Uriopss. Il est constitué de plus de 65 500 fiches d'informations nationales et régionales (textes juridiques, notes d'informations, signalements d'événements, offres et demandes d'emplois...). Cette base de données est alimentée par les compétences du réseau Uniopss-Uriopss (conseillers techniques, documentalistes, directeurs...).

- **La newsletter du site Internet :**

On note un nombre important d'inscrits à la newsletter. Ce chiffre est en constante évolution.

3 368 inscrits à la newsletter adhérents en décembre 2012

751 abonnées à la newsletter grand public en décembre 2012

Soit un total de 4 119 personnes qui reçoivent notre newsletter

Les statistiques de consultation du site sont également en progression. Quelques chiffres : En 2012	En Ile de France	Autres chiffres tous sites confondus du réseau Uniopss-uriopss
➤ Nombre moyen de visiteurs différents par mois	➤ 2022	➤ 16 000 visiteurs différents
➤ Nombre moyens de visites par mois	➤ 4 706	
➤ Nombre moyen de pages vues par mois	➤ 20 067	➤ 146 718 pages
➤ Production de fiches réglementaires et informations générales	➤ 265 fiches produites	➤ 492 fiches nationales ➤ 1660 fiches régionales tous sites confondus

- **Mise en place de l'outil d'enquête en ligne : Survey Monkey**

L'Uriopss Ile de France, sous l'impulsion de la commission des DRH de l'Uriopss, s'est abonnée à un service d'enquête en ligne. Une quinzaine d'enquêtes a été lancée en 2012.

3 types d'enquêtes :

- ➔ Enquête adhérents
- ➔ Enquête, dans le cadre d'un accompagnement, destinée à un ou quelques adhérents
- ➔ Enquête interne destinée à l'équipe de l'Uriopss

Perspectives 2013

- Développement de la newsletter « l'Uriopss et Vous ». Cette lettre a été mise en place en 2013 dans le cadre du projet stratégique. Elle a pour vocation de communiquer sur l'activité « mouvement et animation » de l'Uriopss Ile de France
- D'une manière plus générale, construction d'un plan de communication interne et externe sur la base des préconisations du projet stratégique de l'Uriopss et en lien avec l'Uriopss.
- Faire évoluer le système d'information web de l'Uriopss Ile de France vers un outil collaboratif sur la base des préconisations du projet stratégique de l'Uriopss et en lien avec l'Uriopss.

CONCLUSION ET ORIENTATIONS 2013

L'année 2012 a été une année de mutation pour l'URIOPSS : nouvel organigramme, départ de 4 collaborateurs, accueil de 6 nouveaux collaborateurs, arrivée de 6 nouveaux administrateurs, renouvellement du bureau. Les salariés et administrateurs présents ont été mobilisés pour accueillir les nouveaux collaborateurs et administrateurs dans de bonnes conditions.

Cela nous a permis, avec Maryse LÉPÉE, nouvelle Présidente, d'enclencher une dynamique fédératrice par le lancement du Projet Stratégique 2013-2016.

Nous avons inauguré un fonctionnement plus participatif et amorcé la démarche en « mode projet ». Nous avons également pour objectif de rendre plus visible ses missions en termes de communication afin de valoriser son action auprès de ses adhérents et des pouvoirs publics.

L'Uriopss poursuit son engagement interfédéral comme l'illustre la démarche qu'elle a initiée sur le Projet Régional de Santé.

Elle souhaite également renforcer son action sur le plan départemental afin d'être au plus près de ses adhérents.

Les missions de l'Uriopss évoluent en cohérence avec la diversification des attentes, des besoins, et des contraintes des adhérents confrontés aux exigences des pouvoirs publics.

Face à ce contexte, l'Uriopss s'engage elle aussi sur la voie du changement et souhaite anticiper les besoins de ses adhérents avec la mise en œuvre du Projet Stratégique :

« L'Uriopss en mouvement avec ses Adhérents ».

LES PARTENAIRES URIOPSS



AG2R LA MONDIALE



BRED



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE



DaëMPARTNERS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Exco CAP EXPERT
Audit - Expertise Comptable - Conseil



MUTUELLE
Saint-Christophe
ASSURANCES